

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 juillet 2023

ORIENTATION ET PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 - (N° 1440)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1503

présenté par
M. Cinieri

à l'amendement n° 632 de M. Seitlinger

APRÈS L'ARTICLE 12

Compléter cet amendement par la phrase suivante :

« Il fait l'objet d'une communication au Parlement. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement propose que le Parlement soit informé du contenu de ce rapport annuel d'évaluation des besoins. Cela permettra aux parlementaires de mieux assurer leur mission de contrôle de l'action du Gouvernement.